

Troarn

Elles vont défendre les droits de l'homme

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | jeudi 6 avril 2017

313 mots | Marc LEMARCHAND



Les trois collégiennes auront, pour leur plaidoirie, 180 secondes pour convaincre le jury.

Les gens d'ici

Vendredi, au Mémorial de Caen, a lieu la finale de « 180 secondes pour les droits de l'homme », un concours de plaidoiries ouvert aux élèves de 4^e et de 3^e des collèges de l'académie de Caen. Trois élèves de 3^e du collège Montgomeri de Troarn sont sélectionnées.

Célia Clotet, 13 ans, va défendre « Donner la vie, un droit universel », et plaidera seule. « **Je vais soutenir la procréation médicalement assistée (PMA), pour donner ce droit aux homosexuels** », précise-t-elle.

Chloé Fisson, 14 ans, et Emma Saint-Martin, 15 ans, vont plaider « Tu parles d'un héritage ! ». « **Nous allons dénoncer le lévirat qui est un type de mariage forcé dans certains pays africains. Quand une femme perd son mari, elle est obligée d'épouser un autre membre de la famille, souvent le beau-frère** », expliquent-elles.

Après une présélection, une finale a été organisée au sein du collège avec un jury. Cinq équipes ont été retenues et la vidéo de leur prestation a été envoyée au Mémorial de Caen. « **Tout le monde a salué la grande qualité de l'ensemble des présentations** », souligne Pascal Chaillon, le principal.

Au final, le Mémorial a retenu 20 équipes de l'académie de Caen. Seul ou par deux, les candidats vont dénoncer une situation d'atteinte aux droits de l'homme en 180 secondes. Ils seront jugés sur le sujet choisi, l'argumentation développée, la force de conviction et le talent oratoire ainsi que le respect du temps de parole.